

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 20 février 2008

Absents : Henri DURAND, pouvoir donnée à Louis Bouchet et Louis ETY

M. le Maire donne lecture du compte-rendu du précédent conseil, informe des demandes de permis de construire et aborde ensuite l'ordre du jour du dernier conseil de ce mandat.

CHANTIERS EN COURS

Assainissement

Le chantier de reprise du réseau unitaire du Pavé pour sa mise en séparatif est terminé, une facture est attendue pour pouvoir solder ce dossier.

Traversée du Pavé

M. le Maire rappelle le plan d'aménagement d'ensemble de la traversée tel qu'il a été présenté par le bureau d'études POLLEN et approuvé par le conseil municipal. Ce projet vise à améliorer la traversée du Pavé pour la rendre plus agréable aux habitants. La priorité de cet aménagement a été donnée au piéton avec un stationnement pour les commerçants et des largeurs de voie (4,8 m de bande roulante) obligeant au ralentissement de la vitesse automobile pour la sécurité de tous. Il est rappelé que le stationnement principal doit se faire sur la place de la Mairie et que des habitudes doivent donc être changées pour certains usagers.

Les travaux actuels entraînent beaucoup de remarques désobligeantes et non fondées.

M. le Maire rappelle que le plan est consultable en mairie.

SYNDICAT DE RIVIERES du bassin versant de Lignon de l'Anzon et du Vizézy SYMILAV

Chantier sur le Drugent

M. le Maire rappelle que ce syndicat mixte auquel adhère la communauté de communes pour le compte des 18 communes avait entrepris après la tempête de 1999 des travaux de restauration des berges et du lit du Drugent en amont du Pont de la Brandisse dans le cadre du contrat de rivières en accord avec les propriétaires concernés.

Il est aujourd'hui envisagé de reconduire un chantier de ce type pour la partie aval. Les propriétaires concernés de Marcilly sont contactés pour ce faire.

SPANC service public de l'assainissement non collectif

M. le Maire rappelle que la compétence « SPANC service public de l'assainissement non collectif : contrôle des systèmes privés d'assainissement non collectif. » a également été transféré au syndicat par l'intermédiaire de la communauté de communes.

Sur la commune, plus de 80% des foyers ont pu être raccordés aux réseaux collectifs. Une centaine de foyers environ demeurent en assainissement individuel. Un certain nombre d'administrés ont engagé une procédure contentieuse, refusant les contrôles de leurs installations d'assainissement individuel. M. le Maire participe assidûment aux travaux de ce syndicat et souhaite qu'une solution soit rapidement trouvée.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ASTREE

Les chantiers en cours se déroulent normalement :

- l'ouverture de la crèche est programmée au 01/09/08, le gestionnaire retenu est la fédération départementale Familles rurales,
- le déménagement des bureaux dans les nouveaux locaux rue de Roanne est prévu pour le 15 mars prochain

- le vote des budgets interviendra le 28 février prochain lors du dernier conseil de ce mandat qui se tiendra à 20h30 à Trelins
- les commandes de sacs jaunes et de caissettes devraient être livrées début mars. Des rouleaux de sacs jaunes seront à nouveau disponibles en mairie et des caissettes pour les nouveaux foyers.
- la dernière commande de bacs pour les ordures ménagères doit être adressée pour le 29 février ; passée cette date, chacun devra se procurer son bac par ses propres moyens
- il est rappelé que la barre métallique présente sur les anciens modèles de bacs roulants doit être enlevée car elle peut endommager le bac lors de la collecte
- la collecte sélective des caissettes et sacs jaunes a lieu toutes les deux semaines le mardi matin en même temps que les ordures ménagères les **semaines impaires**. Les prochaines collectes des déchets recyclables auront donc lieu les mardis 26 février, 11 mars, 25 mars, 8 avril....

ECONOMIE

M. le Maire regrette de ne pas réussir à trouver un local pour deux infirmières souhaitant pouvoir exercer en libéral et s'installer à Marcilly. Les recherches continuent.

M. Farjon fait valoir ses droits à la retraite et cesse son activité professionnelle au Ravat.

La société ANAGRAM a pris la place du charpentier dans les locaux de l'ancienne scierie Marchand : enseignes, impression, signalisation ...

La société d'électricité KAMELEC s'installe dans le clos Muron.

Le propriétaire des anciens garages situés à côté de la salle des fêtes devrait reprendre la toiture et chercher à louer une partie des ateliers.

DIVERS

Un rallye d'une centaine de voitures anciennes « Charbonnières historique » traversera Marcilly le Châtel en avril et y installera un poste de contrôle pour l'occasion.

M. le Maire présente une étude hydrologique nécessaire à un projet de division de parcelles sur Say.

PROCHAINES ELECTIONS MUNICIPALES ET CANTONALES

Elles auront lieu les dimanches **9 et 16 mars** prochains dans la mairie **de 8h à 18h**. Le planning des permanences pour la tenue des deux bureaux de vote qui se tiendront à la mairie est élaboré en fin de séance, avec la mobilisation des élus du conseil et d'administrés volontaires. Il y aura en effet deux bureaux de vote distincts, celui des cantonales sera organisé dans le bureau du maire, celui des municipales sera installé dans la salle du conseil. L'entrée dans la Mairie se fera par la porte de la salle du conseil.

Parmi les conseillers présents, 6 ne souhaitent pas se représenter. Des personnes intéressées par un mandat municipal se sont présentées en mairie.

Une réunion d'information sur le travail de l' élu est organisée en mairie le **lundi 3 mars à 19h**, les personnes intéressées par une candidature au prochain Conseil seront les bienvenues.